

i/ Location des salles:

Salles et options	TARIF 1 (particuliers et entreprises commune)		TARIF 2 (hors commune particuliers et entreprises/associations)	
	Tarif journalier 2022	Forfait week-end 2022	Tarif journalier 2022	Forfait week-end 2022
Paul Eluard (foyer compris)	320,00 €	640,00 €	420,00 €	820,00 €
<i>Forfait Cuisine</i>	100,00 €	150,00 €	150,00 €	200,00 €
<i>Forfait Sono</i>	80,00 €	80,00 €	90,00 €	90,00 €
<i>Forfait Ecran</i>	100,00 €	100,00 €	110,00 €	110,00 €
Foyer	150,00 €	150,00 €		
Marie Laurencin	130,00 €	260,00 €		
<i>Forfait Cuisine</i>	100,00 €	150,00 €		
Polyvalente	130,00 €	260,00 €	230,00 €	460,00 €
Tarif journalier : du lundi au vendredi 16h Tarif Week-end du vendredi 16h00 au Lundi 8h00				

TARIF ASSOCIATION COMMUNE				
	1ère utilisation	2ème utilisation	3ème utilisation	Les suivantes
Paul Eluard + Foyer	GRATUITE	160,00 €	240,00 €	320,00 €
Paul Eluard + Foyer Cuisine	GRATUITE	210,00 €	290,00 €	370,00 €
Forfait Sono	GRATUITE	GRATUITE	GRATUITE	GRATUITE
Forfait Ecran	GRATUITE	GRATUITE	GRATUITE	GRATUITE
Marie Laurencin	GRATUITE	GRATUITE	GRATUITE	GRATUITE
Marie Laurencin + cuisine*	GRATUITE	90,00€	140,00€	180,00 €
Polyvalente*	GRATUITE	70,00 €	100,00 €	130,00 €

*La salle polyvalente ainsi que la salle Marie Laurencin avec la cuisine sont mises à disposition à titre gratuit pour toutes manifestations d'associations de la commune ne générant pas de recettes pour cette dernière.

Location à la journée	État des lieux en J : 9h00 et J+1 : 8h00
Locations en tarif week-end	État des lieux vendredi 16h00 et lundi 8h00

Cauton unique	1000 €
---------------	--------

Options payantes :

Forfait nettoyage	200 €
Forfait rangement	220 €
Forfait installation du matériel (gradins, tables, chaises ou autres selon demande)	300€
Forfait technicien	4h00 : 125 € 8h00 : 250 € Au-delà : 45 € de l'heure.

- Le prix de la location des salles municipales pour les jeunes domiciliés sur la commune qui souhaitent célébrer leur majorité dans l'année de leurs 18 ans est fixé à -35% du tarif 1. En cas de minorité lors de la réservation, le contrat sera établi au nom du responsable légal.

Paiement :

Le paiement sera demandé à la réservation.

- **Auditorium :**

Tarif à la journée :

Tarif A* : 60€ ; Tarif B : 160€ ; Tarif C** : 300€**

Forfait semaine :

Tarif A : 240€ ; Tarif B : 640€ ; Tarif C : 1200€

Tarif A : mise à disposition pour des organismes, associations, partenaire institutionnel en lien avec la collectivité, ** Tarif B : association extérieure de la commune et entreprise de la commune, * Tarif C : Entreprises hors commune*

Caution : 1000€

Options payantes :

Nettoyage de la salle : 200€

Rangement de la salle (projecteurs, rideaux, matériel, ...) : 220€

Présence d'un technicien : Forfait 4h00 : 125€, forfait 8h00 : 250€ , au-delà 45€ de l'heure

Paiement :

Le paiement sera demandé à la réservation.

La perte des clés sera facturée 100€

Après délibération, les membres du Conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs des services communaux comme indiqués ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2022.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CONFORME LE 17 décembre 2021
LE MAIRE,
NADINE BURGAUD

